



Save the date : 6 septembre 2024

Good AI, Bad AI : les enjeux de la contrefaçon et de la piraterie à l'ère de l'IA

Quels sont les impacts de l'IA sur la production et la distribution de produits contrefaits ? L'IA est-elle utilisée pour contourner les mesures de protection et les droits de propriété intellectuelle ? Comment l'IA peut-elle nous aider pour lutter contre la contrefaçon et le piratage ? L'intensification des développements de l'IA et de ses applications au cours des dernières années soulève des questions cruciales sur la manière dont nous pouvons garantir un environnement commercial juste et équitable. Alors que l'IA offre des possibilités innovantes, elle pose également des défis en matière de sécurité et d'éthique. Par conséquent, il est impératif de mettre en place des discussions approfondies et collaboratives pour guider l'utilisation responsable de cette technologie. En explorant ces questions à l'occasion d'un colloque, l'Association STOP A LA PIRATERIE, le Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation [PI]<sup>2</sup> et l'Institut de lutte contre la criminalité économique visent à favoriser une meilleure compréhension des implications de l'IA dans la contrefaçon et le piratage, ainsi qu'à identifier des solutions durables pour protéger les droits de propriété intellectuelle dans notre société en évolution rapide. L'évènement aura lieu le vendredi 6 septembre 2024 après l'assemblée

générale annuelle de l'association à la Haute école de gestion Arc de Neuchâtel.

L'après-midi sera dédié à l'actualité et aux histoires de succès, notamment des spécialistes du terrain de la London Police.

Réservez d'ores et déjà cette date !

Le programme ainsi que le formulaire d'inscription seront disponibles d'ici fin mai 2024 sur le site [www.ilce.ch](http://www.ilce.ch) ou [www.stop-piracy.ch](http://www.stop-piracy.ch).

En nous réjouissant de votre participation, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Jürg Herren, Vice-président STOP A LA PIRATERIE

Daniel Kraus, Professeur ordinaire, Avocat, Titulaire de la chaire de droit de l'innovation, Directeur du Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation, Université de Neuchâtel

Olivier Beaudet-Labrecque, Doyen, Institut de lutte contre la criminalité économique